

Mesures préventives d'hygiène générales

Objectif

Mesures d'hygiène mises en place :

- Pour protéger les enfants et les professionnelles dans le lieu de vie
- Pour assurer des pratiques professionnelles de qualité.

1-Hygiène des mains

Objectif

Le lavage des mains a pour but de prévenir la propagation d'infections respiratoires et diarrhéiques d'une personne à l'autre. Les germes peuvent se propager d'une personne à l'autre ou depuis des surfaces lorsque vous :

- Vous touchez les yeux, le nez et la bouche avec des mains non lavées
- Préparez ou mangez de la nourriture ou des aliments avec des mains non lavées
- Touchez une surface ou des objets contaminés
- Mouchez votre nez, toussiez, ou éternuez dans les mains puis touchez les mains d'autres personnes ou des objets que vous partagez
- Mouchez le nez des enfants accueillis
- Effectuez un change
- Réalisez un éveil avec les enfants.

Technique

- Mouiller les mains à l'eau
- Frotter avec du savon doux en comptant jusqu'à 30 en insistant entre les doigts, le dos des mains et les poignets
- Bien rincer
- Essuyer en tamponnant avec du papier à usage unique

Moment pour réaliser le lavage des mains pour les professionnelles

- En arrivant au travail et avant de partir
- Avant et après les activités, lorsque la contamination de germes est élevée
- Avant de donner à manger aux enfants
- Avant d'administrer un traitement
- Avant un soin
- Avant de préparer de la nourriture ou d'en consommer (savon antiseptique)
- Après avoir changé une couche
- Après avoir aidé un enfant à aller aux toilettes
- Après être allé aux toilettes (savon antiseptique)
- Après avoir mouché le nez d'un enfant
- Après avoir toussé ou éternué
- Après avoir pris soin d'un enfant malade
- Après être sorti et avoir joué dehors
- Après du jardinage

Moment pour réaliser le lavage des mains pour les enfants

- Avant et après les activités salissantes ou non
- Avant et après manger ou toucher des aliments
- Après être allé aux toilettes
- Après être sorti à l'extérieur
- En cas d'épidémie, les mains doivent être lavées à l'arrivée et au départ de l'enfant.

2-Entretien des jeux

Objectif

S'assurer que l'enfant accueilli joue en toute sécurité en termes d'usage quotidien et d'entretien.

Selon la Directive européenne 2009/48/CE, tous les jouets doivent être conçus et fabriqués de façon à satisfaire les conditions d'hygiène, de propreté et pour éviter tout risque d'infection, de maladie ou de contamination. Des exigences spécifiques s'appliquent aux jouets destinés aux moins de 36 mois. Ils doivent être conçus et fabriqués de manière à pouvoir être nettoyés tout en remplissant les conditions de sécurité après le nettoyage.

Les procédés de nettoyage des jouets

- Peluches synthétiques ou jeux en tissus, entretien au minimum hebdomadaire : lavage en machine à laver à 60°C
- Jouets immergeables, entretien quotidien en machine à laver la vaisselle avec un produit Ecocert compatible avec l'usage alimentaire puis rinçage et séchage
- Les jouets non immergeables (bois, jouets aimantés), entretien quotidien : essuyage avec une lingette imprégnée du produit everyclean compatible avec l'usage alimentaire
- Les déguisements doivent être lavés après chaque utilisation à 40°C

Il est important de procéder à un cycle des jouets afin de permettre le nettoyage.

Les jeux utilisés sont nettoyés au quotidien.

4 règles à ne pas négliger

1. Éliminer les jouets difficiles à entretenir
2. Laver sans délai les jouets ou peluches présentant une souillure visible
3. Éviter de partager les jouets portés à la bouche tant que ces derniers n'ont pas été lavés et désinfectés
4. Augmenter la fréquence d'entretien des jouets en cas d'épidémie

3-Entretien de l'environnement

Objectif

Prévenir la transmission des germes par l'entretien des locaux et du mobilier afin de préserver la santé des enfants et des professionnelles.

Choix des produits et matériel

- Balayage humide
- Machine à vapeur (si la machine à vapeur, utilisation du savon noir)
- Produit électrolysé pour les différentes surfaces réalisé toutes les semaines par un agent de la structure
- Produits Ecocert pour la machine à laver la vaisselle
- Machine à laver le linge et sèche-linge

Entretien des locaux

- Aérer au moins 3 fois par jour l'ensemble des espaces
- Limitation de la température des espaces de vie à 18°C-20 °C
- Fréquence
 - Bi quotidien (produit électrolysé/machine à vapeur) : tapis d'éveil, espaces repas, salles de change (tables de change, toilettes et pots)
 - Quotidien avec balayage humide et machine à vapeur : hall d'accueil, espaces de vie des enfants, espaces du personnel, toilettes.
 - Quotidien avec un balayage humide : dortoirs

- Trihebdomadaire : salle multisensorielle, salle motricité
- Hebdomadaire avec la machine à vapeur : dortoirs, casiers
- Les sur chaussures dans certains espaces permettent de limiter les salissures sur les espaces où les enfants rampent.

Hygiène du matériel de cuisine et du linge

- Nettoyage quotidien de la vaisselle, des plateaux en machine à laver la vaisselle professionnelle avec des produits Ecocert
- Nettoyage quotidien du matériel électroménager, des chariots
- Les bavoirs et les gants sont changés après chaque repas et nettoyés en machine à 60°C
- Les draps et turbulettes sont changés une fois par semaine ou plus si nécessaire et lavés en machine à 60°C

Hygiène de l'alimentation

- Au niveau de l'alimentation, application des normes HACCP

Gestion des déchets

Toujours manipuler avec des gants à usage unique.

- L'évacuation des déchets ménagers et de la cuisine se fait deux fois par jour après chaque repas (déjeuner et goûter)
- L'évacuation des couches se fait dans les poubelles à couches (poubelles fermées) de chaque secteur et le sac est changé deux fois par jour
- L'évacuation des déchets organiques (selles, urines) est immédiatement suivi du nettoyage et de la désinfection du matériel

Entretien de la climatisation

- L'entretien est réalisé deux fois par an au printemps et en automne par le service technique.

4- Entretien et préparation des biberons avec lait maternel ou lait maternisé

Objectif

Limiter la prolifération des micro-organismes (virus, champignons et bactéries)

Principes

Chaque biberon est identifié par le nom et prénom de l'enfant.

Lait maternisé

- Les préparations sous forme de poudre ne sont pas stériles
- Pour la traçabilité : à réception de la boîte de lait, inscrire chaque boîte avec le nom et prénom de l'enfant concerné sur la fiche prévue à cet effet. Ecrire les dates d'ouverture de préparation sur cette fiche et directement sur la boîte de lait.

Lait maternel

- Le lait doit arriver bien identifié avec le nom, le prénom de l'enfant et la date de recueil
- Le lait maternel doit arriver à la crèche tous les matins dans un contenant réfrigéré et mis directement sur les étagères du frigo à 4°C
- Le lait maternel doit toujours arriver décongelé à la crèche.

Préparation des biberons

- Se laver les mains avant la préparation du matériel, dès que les mains sont souillées et en fin de préparation
- Décontaminer le plan de travail avant d'y installer le matériel et à la fin de la préparation des biberons
- Port d'une blouse, d'une charlotte et d'un masque pour la préparation des biberons
- Dans chaque biberon bien identifié, ajouter le lait en poudre en arasant les mesurettes avec un couteau propre (1 mesure pour 30 ml), ajouter l'eau nécessaire (spécifique à la préparation des biberons conservation 24h au réfrigérateur pour usage des biberons)
- En fonction du type de lait (se référer à la notice) : le faire rouler entre ses mains ou l'agiter de haut en bas et vérifier l'absence de grumeaux et que la poudre de lait soit correctement diluée
- Pour le lait maternel, le transvaser dans le biberon sans toucher le goulot du biberon
- Si le biberon est chauffé, le délai de consommation est de **30 minutes**

- Si le lait n'est pas chauffé, le délai de consommation est d'**1heure**
- Si le biberon est à proposer ultérieurement, il sera stocké pendant **24heures** au maximum au réfrigérateur. Au-delà de ce délai, il devra être jeté. Si le biberon a été préparé à la crèche et non consommé par l'enfant car départ anticipé ou sieste tardive, donner le biberon à la famille pour une consommation dans la journée.
- Si la préparation du biberon est à base de lait infantile liquide, la conservation est de **48H**.

Sécurité :

- L'usage du micro-ondes est interdit en crèche
- Toujours vérifier la température du lait avant de proposer un biberon à un enfant afin d'éviter les brûlures. Pour cela, verser quelques gouttes de lait sur l'avant-bras.

Après consommation :

- Le vider de son contenu, le rincer à l'eau froide et le remplir d'eau froide en attendant de le nettoyer
- Nettoyer la bague, la tétine et le capuchon à l'aide du petit écouvillon et du liquide vaisselle
- Nettoyer le corps du biberon avec le grand écouvillon et du liquide vaisselle
- Les biberons seront nettoyés tous les jours, en fin de journée et si besoin en début de matinée, à l'ouverture, dans le lave-vaisselle
- Le faire sécher à la verticale (ne pas utiliser de torchon pour le sécher)
- Le remonter entièrement et le stocker au réfrigérateur (même s'il est encore humide)